

Brèves indications méthodologiques sur la nouvelle épreuve orale de Lettres Modernes

La forme de l'exercice est à inventer. Il ne s'agit assurément pas de lecture méthodique. La pratique comparatiste peut fournir une référence, elle n'est pas un modèle absolu. Nous nous bornerons ici à évoquer point par point les attentes (raisonnables) du jury, dans l'ordre du déroulement de l'épreuve.

1) Lecture

On ne peut attendre du candidat qu'il lise intégralement les deux textes dans la vingtaine de minutes qui lui est impartie. En compensation, il s'efforcera de proposer dans le cours de son exposé la lecture oralisée de passages significatifs (une ou deux phrases) pour étayer telle ou telle analyse. Le jury se réserve le droit de demander au candidat de lire quelques lignes au cours de l'entretien.

2) Introduction

a. Préambule ou phrase d'accroche

Partir d'un trait générique, thématique, stylistique qui rapproche les deux œuvres, dans la perspective d'une étude particulière des deux extraits.

b. Mise en contexte

Pas nécessairement contextualisation narrative des passages ; il peut être plus pertinent de rappeler le contexte énonciatif si les extraits présentent un dialogue, un récit inséré, ou une adresse au lecteur, passages caractéristiques des œuvres au programme cette année. Il serait par ailleurs bienvenu que le candidat présente en une ou deux phrases chacun des extraits, ce qui le conduira naturellement à élaborer et à exposer son axe de lecture.

c. Axe de lecture

Il est plus clair d'annoncer un seul axe de lecture, qui sera subdivisé en plusieurs étapes d'analyse, à préciser dans l'annonce du plan.

d. Annonce du plan

L'étude comparative des deux extraits doit être envisagée sur le mode d'une démonstration organisée en étapes. Un plan clairement articulé s'impose. Le plan en trois parties paraît permettre un développement plus complet de l'étude comparative (nous pensons en particulier à la forte dimension autoréflexive de nos œuvres, qui appelle dans presque tous les cas une partie spécifique). C'est d'ailleurs un cadre qui peut offrir un appui au candidat dans son travail préalable d'analyse des textes comme dans l'élaboration de son exposé. Mais il ne relève pas d'une exigence absolue. Selon les caractéristiques des deux extraits proposés, et les exigences de précision de l'analyse, un plan en deux parties peut paraître plus efficace et plus pertinent qu'un plan en trois parties. *Idem* pour les sous parties. Le jury tiendra le plus grand compte dans son évaluation de la pertinence de la démarche proposée par le plan, et de la richesse des analyses qu'elle soutient. En aucun cas il n'attendra un plan préconçu.

3) Organisation de l'exposé

La comparaison de deux extraits des œuvres au programme pose d'emblée une question méthodologique : doit-on évoquer systématiquement les deux extraits dans chacune des sous-parties ? Il faut tendre à le faire, mais en se donnant la liberté de centrer prioritairement telle ou telle sous-partie sur l'un des deux extraits, quand le trait examiné est essentiel à l'une des deux œuvres alors qu'il n'est pas présent dans l'autre (dans ce cas, le candidat veillera à justifier rapidement la raison pour laquelle il ne retient pas l'un des textes dans le développement). Le commentaire reste en ce cas conforme à son objectif qui est d'éclairer la spécificité de chaque texte, et, par-delà, de chaque œuvre.

4) Conclusion

La conclusion est un moment de l'exposé qui nous paraît très important (qu'il convient donc de ne pas bâcler), car elle propose un bilan de l'étude, et fournit l'occasion d'énoncer, de manière étayée, à la fois les points de rencontre des deux extraits et leurs traits caractéristiques, et de les mettre en relation, par un élargissement de perspective, avec les enjeux poétiques, esthétiques (et éventuellement philosophiques ou idéologiques) de chacune des œuvres du programme.

ANNEXE : QUELQUES ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LE PROGRAMME 2012.

Un programme d'exception : à la demande des associations de professeurs de lettres, nous l'avions annoncé comme un programme de transition. De fait, il présente deux œuvres proches dans le temps (appartenant toutes deux à l'âge classique dont les préparateurs de l'épreuve sont devenus, par la force des choses, spécialistes) et, en outre, unies par un rapport de filiation évident.

Statut de l'intitulé : « Le roman de la route » signale un lien thématique (et structurel, puisque la narration suit le mouvement du déplacement et de la rencontre), mais il n'épuise pas les liens qui unissent les deux récits fictionnels. La liste en est longue. Chaque préparateur l'établira nécessairement par lui-même en sélectionnant les extraits à rapprocher. Le rapprochement pourra se faire sur la technique de l'insertion narrative, sur la présentation des personnages, sur le dialogisme, sur le motif de la rencontre, sur l'humour du narrateur, sur le commentaire métadiscursif, sur l'adresse au lecteur, etc., etc. En outre, quel que soit le lien qui lui sera apparu entre les deux extraits proposés, le jury veillera à être très ouvert aux propositions des candidats, sans attente préconçue. Car cette épreuve vise à solliciter l'inventivité et l'engagement personnel dans une lecture, elle ne sera pas la vérification d'un savoir sur les œuvres. D'où notre décision de présenter les textes nus, sans intitulé ni chapeau introductif qui auraient un effet regrettamment prescriptif sur l'étude comparative.